



# BALLET DIVERTIMENTO

ÉCOLE ET CENTRE CHORÉGRAPHIQUE

## HORAIRE

### PROGRAMME ADULTE

Du 5 janvier 2019 au 8 juin 2019

Les cours se poursuivent jusqu'à mi-juillet

L'horaire sera modifié pour les mois de juin et juillet (horaire d'été)

## BALLET / DANSE CONTEMPORAINE / FORCE & FLEX

HORAIRE DES CLASSES		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
Classes ouvertes	<b>BALLET</b>					
	Avancé					14 h 15 – 15 h 45 Owen Montague
	Intermédiaire-Avancé	19 h 30 – 21 h 21 h – 21 h 30 Pointes* Serge Petrosyan		19 h 30 – 21 h 21 h – 21 h 30 Pointes* Serge Petrosyan		
	Intermédiaire		19 h 30 – 21 h 21 h – 21 h 30 Pointes* Shawn Hounsell		19 h 30 – 21 h 21 h – 21 h 30 Pointes* Shawn Hounsell	
	Élémentaire		19 h – 20 h 30 20 h 30 – 21 h Pointes* Victoria Yakobov		19 h – 20 h 30 20 h 30 – 21 h Pointes* Victoria Yakobov	Débutant 2 & Élémentaire 10 h – 11 h 30 11 h 30 – 12 h Pointes* Victoria Yakobov
	Débutant 2	17 h 30 – 19 h 19 h – 19 h 30 Pointes* Victoria Yakobov		17 h 30 – 19 h Victoria Yakobov		
	Débutant 1		17 h 30 – 19 h Victoria Yakobov		17 h 30 – 19 h Victoria Yakobov	Débutant & Débutant 1 12 h – 13 h 30 13 h 30 – 14 h Pointes* Victoria Yakobov
	Débutant	19 h 30 – 21 h Odette Lalonde		19 h 30 – 21 h Odette Lalonde		
	Débutant A Étudiants d'Intro-Ballet de septembre 2018					14 h 30 – 16 h Carol Lanctôt
Session	<b>INTRO-BALLET</b> <i>Pour les étudiants sans expérience préalable (14 sem)</i>	14 janvier – 15 avril 19 h 30 – 21 h Liliana Pérez	8 janvier – 9 avril 19 h 30 – 21 h Liliana Pérez			
	<b>Cours de pointe 1h</b> <i>Débutant 2/Élémentaire (10 sem)</i>			19 h – 20h Victoria Yakobov		
Classes ouvertes	<b>FORCE &amp; FLEX</b>					
	<b>NOUVEAU COURS</b> Tous les niveaux	17 h 30 – 19 h Sylviane Junod		17 h 30 – 19 h Sylviane Junod		13 h – 14 h 30 Sylviane Junod
	<b>DANSE CONTEMPORAINE</b>					
	Intermédiaire					14 h 30 – 16 h Eric J. Miles
	Élémentaire				18 h – 19 h 30 Eric J. Miles	
	Débutant				19 h 30 – 21 h Eric J. Miles	

\*Classes de Pointes : Minimum de quatre personnes – Paiement exigé avant la classe

Horaire modifiable sans préavis

Inscription valide jusqu'à la fin du mois d'août 2019

Tous les cours de ballet sont donnés avec pianiste



# BALLET DIVERTIMENTO

ÉCOLE ET CENTRE CHORÉGRAPHIQUE

## \* TARIFS ET CONDITIONS

CLASSES OUVERTES	TARIF RÉGULIER		TARIF PROFESSIONNEL	
	avant taxes	avec taxes	avant taxes	avec taxes
Classe d'essai (valable seulement pour les nouveaux étudiants)	14,79 \$	17\$	-----	-----
Une classe	20 \$	23\$	13,92 \$	16 \$
Série de 10 classes (valable pour 6 mois)	173,95 \$	200\$	117,42 \$	135 \$
Série de 20 classes (valable pour 6 mois)	304,41 \$	350\$	-----	-----
Cours de pointes seulement	7,83 \$	9 \$	-----	-----
Série de 10 classes de pointes	73,93 \$	85 \$	-----	-----
Barre seulement	11,31 \$	13\$	-----	-----
SESSION COMPLÈTE Paiement complet obligatoire avant le début de la session			TARIF RÉGULIER	
			avant taxes	avec taxes
Intro-Ballet (14 semaines)			243,53 \$	280\$
Cours de pointe 1h (10 semaines)			130,46 \$	150 \$
Frais d'inscription (pour classes à l'unité, séries de 10 ou 20 classes et Intro-Ballet) :			26,10 \$	30 \$

### CONDITIONS

- Frais d'inscription :** Les frais d'inscription couvrent une période d'un an, du début de septembre à la fin du mois d'août et sont non remboursables. Ils doivent être payés au plus tard avant la deuxième classe. Il est obligatoire de payer les frais d'inscription avant l'achat d'une série de classes (10 ou 20). Tous les étudiant(e)s doivent payer les frais d'inscription à l'exception des danseurs professionnels.
- Classes :** Un minimum de trois (3) personnes est nécessaire pour l'ouverture d'une classe. Si seulement trois (3) personnes se présentent, la classe aura une durée d'une heure. Pour quatre (4) personnes et plus, la classe aura la durée habituelle d'une heure et demie.
- Classes de pointes :** Un minimum de quatre (4) personnes est nécessaire pour l'ouverture d'une classe de pointes. Le paiement doit s'effectuer obligatoirement avant la classe.
- Remboursement :** Pour obtenir un remboursement en partie ou en totalité, l'étudiant(e) doit communiquer par écrit avec le personnel administratif de Ballet Divertimento pour s'assurer que le dossier soit fermé officiellement. La date de réception de l'avis sera considérée comme la date officielle d'arrêt de cours. Il (elle) obtiendra un remboursement par la poste des frais de cours au prorata des cours suivis calculés au tarif régulier de 23 \$ pour chaque classe déjà prise moins une indemnité représentant 10 % du prix des cours non suivis (jusqu'à un maximum de 50 \$) *Article 195 de R.S.Q. chapitre P-40.1 de la Loi sur la Protection du Consommateur*. Un chèque sera posté dans les deux (2) semaines suivant la demande. L'étudiant(e) qui annulera son inscription avant la première journée de classe recevra un remboursement complet des frais payés à l'exception des frais d'inscription. Dans tous les cas, les frais d'inscription sont non remboursables. Après l'expiration des six mois de validité de la série de classes (10 ou 20), la valeur restante des classes non prises est non remboursable. Un arrangement est toutefois possible avec l'étudiant(e) qui souhaite continuer à suivre des classes à Ballet Divertimento. Ballet Divertimento se réserve le droit de retirer de l'école toute personne qui a un mois de retard dans le paiement de ses frais de cours.
- Tarif pour danseurs professionnels :** Le tarif pour danseurs professionnels s'applique aux membres du RQD inscrits comme interprètes professionnels, intermédiaires ou comme professeurs, aux membres de l'ACTRA, de l'UDA et aux employés de compagnies de danse professionnelles. Il est aussi offert aux étudiant(e)s qui présentent une preuve de participation à un programme d'études en danse dans une école reconnue. Toute question doit être adressée à la directrice générale de Ballet Divertimento. Dans tous les cas, une preuve sera exigée.
- Transfert de classes :** Il n'est pas possible de transférer les classes non utilisées à un(e) autre étudiant(e)
- Objets perdus :** Ballet Divertimento n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Pour plus de sécurité, l'étudiant(e) doit apporter tout objet de valeur avec lui (elle) dans le studio et demeurer vigilant(e).
- Inscription tardive :** Pour un(e) étudiant(e) qui s'inscrit tardivement dans un cours par session, les cours non suivis seront déduits du tarif à l'exception des deux premières semaines qui ne sont pas remboursables.